

Ouverture d'un hôpital de jour sur les sites de la Croix-Rousse et de l'HFME pour le diagnostic et la prise en charge des règles abondantes

Tout au long de leur vie, les femmes peuvent être exposées à la survenue de règles abondantes, en particulier les femmes présentant une maladie hémorragique héréditaire. Ce phénomène retentit sur leur santé, mais aussi sur la qualité de leur vie sociale et économique. Véritable enjeu de santé publique, les règles abondantes peuvent être la conséquence de pathologies multiples : utérines (fibromes, polypes), troubles de la coagulation... Pour ne plus laisser ces patientes sans diagnostic ni solution, les Hospices Civils de Lyon ont ouvert un hôpital de jour multidisciplinaire sur le site de la Croix-Rousse, pour la prise en charge des règles abondantes. Au premier semestre 2022, selon la même organisation, un second hôpital de jour ouvrira sur le site de l'Hôpital Femme-Mère-Enfant.

Trois heures pour déterminer un diagnostic et une prise en charge

Depuis le 3 décembre, les femmes souffrant de règles abondantes peuvent être **adressées par leur professionnel de santé (médecin traitant, gynécologue, sage-femme)** au **service de gynécologie-obstétrique** de l'**hôpital de la Croix-Rousse**. La prise de rendez-vous est directement réalisée via le site Internet du CHU par le remplissage d'un formulaire de télé-demande. Un rendez-vous en hôpital de jour ou auprès d'un professionnel de santé est ensuite proposé, selon le contexte clinique de la patiente. « *Lors de sa venue en consultation, la patiente bénéficie en 3 heures, d'une expertise multidisciplinaire pour déterminer son diagnostic et sa prise en charge* », détaille le Pr Gil Dubernard, chef de service de gynécologie-obstétrique à l'hôpital de la Croix-Rousse. « *L'objectif de cette prise en charge rapide est d'éviter les complications hémorragiques qui constituent un enjeu de santé publique. En plus des conséquences sur la santé et sur la qualité de vie des patientes, les règles abondantes ont également des impacts mentaux, physiques et socio-économiques comme l'absentéisme, le coût des protections, etc.* », ajoute le Dr Lucia Rugeri, à l'origine du projet, spécialiste en Hémostase Clinique au sein du service de gynécologie-obstétrique et coordinatrice de l'activité sur les deux sites en collaboration avec le Dr. Gaëlle Duliège, gynécologue médicale.

Un parcours de soin unique sur le territoire régional de santé

Avec pour but de **faciliter le diagnostic et favoriser une prise en charge personnalisée**, les services de gynécologie de l'hôpital de la Croix-Rousse et de l'hôpital Femme-Mère-Enfant (à partir du 1^{er} semestre 2022) pourront accueillir une moyenne de 20 patientes par semaine. L'un des objectifs de ce projet est également de construire **un réseau territorial ville-hôpital** pour faciliter et partager la prise en charge initiale, puis le suivi, à partir de cette consultation multidisciplinaire et cela grâce à des outils spécifiques : plateforme dédiée aux demandes d'avis spécialisés via MyHCL Pro et télé-demande de rendez-vous pour les patientes adressées par les acteurs de ville.

Un parcours de prise en charge unique

A la suite de l'analyse de leur demande de rendez-vous, via le formulaire de télé-demande dédié à cette prise en charge, les patientes vont bénéficier d'un parcours d'hôpital de jour multidisciplinaire avec une prise en charge par un spécialiste en hémostase, la réalisation d'une échographie de l'utérus par un praticien spécialisé, une consultation avec un médecin gynécologue et un bilan biologique d'hémostase.

A partir des conclusions de ce bilan, quatre parcours pourront être proposés à la patiente :

1. Prise en charge par un spécialiste en hémostase après confirmation d'un trouble de la coagulation sur les bilans.
2. Prise en charge par un gynécologue médical suite à un bilan étiologique négatif (échographie et bilan d'hémostase).
3. Prise en charge mini-invasive en consultation grâce à la possibilité de réaliser une hystérocopie en **consultation**
4. Programmation d'une prise en charge chirurgicale traditionnelle au bloc **opératoire**. Les patientes bénéficieront d'un acte d'échographie et d'une consultation de gynécologie afin de définir l'acte à programmer au bloc opératoire.

Cette séance d'hôpital de jour poursuit plusieurs objectifs :

1. **Réduire l'errance diagnostique** en proposant une consultation multidisciplinaire de recours et un parcours de soins visible et clairement identifié.
2. **Améliorer le diagnostic et le traitement** des complications hémorragiques gynécologiques chez les femmes présentant des troubles héréditaires de la coagulation ou chez des patientes sous traitement anticoagulant.
3. **Améliorer la prise en charge au long cours de ces femmes**, via la mise en place d'un suivi multidisciplinaire : gynécologue médical, sage-femme, médecin traitant et médecin spécialiste en hémostase.
4. **Améliorer la qualité de vie des femmes** présentant ces pathologies, en agissant sur les impacts physiques, psychologiques et socio-économiques.

La création de ce parcours s'inscrit dans l'actualité : l'association Fibrome Info France a lancé le 8 mars 2021 une **campagne de sensibilisation** aux menstruations et au fibrome utérin, avec le soutien du Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances.

Plus d'infos

[Règles abondantes | Fiche santé HCL \(chu-lyon.fr\)](#)

<https://www.chu-lyon.fr/service-de-gynecologie-obstetrique-croix-rousse>

<https://www.chu-lyon.fr/service-de-gynecologie-obstetrique-HFME>